

## L'ART valide les tarifs de maintenance de SNCF Voyageurs et Fret SNCF

24 décembre 2020

L'Autorité de régulation des transports (ART) a émis un avis favorable sur les tarifs 2020-2021 des prestations régulées des centres d'entretien du matériel roulant de SNCF Voyageurs et Fret SNCF (lien vers l'avis [ici](#)).

Cet avis clôt les procédures de mise en demeure de mesures conservatoires se traduisant pour SNCF Voyageurs et Fret SNCF par des niveaux tarifaires insatisfaisants. Ce résultat positif couronne une année d'assistance de TERA à SNCF Voyageurs et Fret SNCF pour modéliser les tarifs validés par l'ART. TERA a ainsi proposé une nouvelle méthode d'élaboration du catalogue tarifaire garantissant le respect des principes d'une tarification régulée : causalité, complétude, et non-discrimination.

Les travaux de TERA Consultants ont porté principalement sur 4 grands chantiers.

- ▶ **Définition de la granularité des prestations régulées** : sur les conseils de TERA, SNCF Voyageurs et Fret SNCF ont opté pour des granularités garantissant l'applicabilité des tarifs aux entreprises ferroviaires tierces. Le revenu des prestations est calculé de telle sorte que les recettes équilibrent les charges liées aux prestations, condition *sine qua non* pour la validation des tarifs par l'ART).
- ▶ **Révision du taux d'utilisation des installations de maintenance** : faute de justifications suffisantes, l'ART demandait auparavant, à titre conservatoire, de retenir un taux d'utilisation des installations de 100% conduisant à un sous-recouvrement des charges. Combinant données opérationnelles et données théoriques d'ingénierie, TERA a modélisé ce taux d'utilisation, justifiant un taux bien inférieur à 100% validé par l'ART.
- ▶ **Justification des frais de structure** : le lien de causalité entre frais de support et prestations régulées n'étant auparavant pas suffisamment établi, ils étaient exclus du périmètre des charges des prestations en cause. TERA Consultants a analysé de façon exhaustive les différentes charges de support et a pu attribuer une quote-part de ces charges aux prestations régulées.
- ▶ **Redéfinition de la maille géographique pertinente** : des disparités de coût étaient présumées entre les différents centres d'entretien du matériel roulant en raison notamment du soutien reçu des régions. Avec l'assistance de TERA, SNCF Voyageurs a pu concevoir un barème tarifaire par technicentre (entité rassemblant plusieurs centres d'entretien). Cette dimension géographique des tarifs a été jugé pertinente par l'ART qui l'a validée.

En synthèse, les travaux de TERA Consultants, basés sur son expertise conciliant méthodes bottom-up et top-down associées aux meilleures techniques de modélisation et à sa connaissance approfondie des pratiques de régulation sectorielle, ont permis d'élaborer une offre de prestations régulées garantissant que les tarifs se rapprochent des justes coûts des prestations fournies.

Contacts : [info@tera.fr](mailto:info@tera.fr)